

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE – QUALI O.F – Adhésion au réseau
Quali O.F - Formateur****Désignation**

La société QUALI O.F désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 114 Lotissement Le Lac 33290 LE PIAN MEDOC.

La société QUALI O.F met en place et dispense des formations intra-entreprises, de manière digitale/numérique/présentiel de manière exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables à l'adhésion au réseau QUALI O.F.

Toute adhésion au réseau QUALI O.F implique l'acceptation sans réserve de l'adhérent des présentes Conditions Générales de Vente et Charte Engagement Qualité QUALI O.F. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

La société QUALI O.F s'engage à fournir un devis au client sur demande de ce dernier. Il est alors tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation d'adhésion au réseau QUALI O.F peut être fournie.

Le devis produit par QUALI O.F sur demande du client est valable 2 mois à compter de la date de son envoi.

Prix et modalités de paiement

Les cotisations sont indiquées en euros TTC. Le paiement est à effectuer dès réception par l'adhérent candidat de l'acceptation par l'équipe dirigeante QUALI O.F de son adhésion. Le règlement des factures ne peut être effectué que par virement bancaire.

Formules proposées :	Prix TTC :
Formule Silver (gestion administrative – accompagnement personnalisé – accès aux soirées Réseau QUALI O.F) 4h/mois	960€/an
Formule Gold (gestion administrative – accompagnement personnalisé illimité – accès aux soirées Réseau QUALI O.F – webinaires exclusifs – réseautage – tarifs préférentiels sur les formations) 6h/mois	1140€/an
Formule Mensuelle (gestion administrative – accompagnement personnalisé) 3h	200€/mois
Formule Nouveau Formateur (gestion administrative (Ind.) – accompagnement personnalisé – webinaires exclusifs – 2 formations adaptées) 3h	150€/mois

Le tarif fixé est valable pour la durée du contrat d'adhésion. Il peut être susceptible de variations d'une année civile à l'autre sur décision de l'équipe dirigeante QUALI O.F.

Conditions de résiliation de l'adhésion au réseau QUALI O.F

Toute année souscrite est due sauf cas de force majeure, décès ou maladie de longue durée rendant impossible toute activité de formation.

En cas de manquement grave à la Charte d'adhésion QUALI O.F, l'équipe dirigeante du réseau se réserve le droit de résilier sans préavis l'adhésion. Un remboursement de la cotisation au prorata sera déclenché à la suite de la notification de radiation du Réseau QUALI O.F.

Cette notification sera faite sous la forme d'une LRAR à l'adresse fournie par le client lors de l'adhésion.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur



QUALI-OF

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°75331375533 auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine

Les supports fournis par le Réseau QUALI O.F et ses membres, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'auteur. L'adhérent s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Obligations contractuelles

L'adhérent s'engage à informer l'équipe dirigeante QUALI O.F de tout changement concernant son activité, son périmètre, et toute autre information susceptible de remettre en cause l'objet et l'exactitude du champ d'application de l'adhésion. Cette information doit être effectuée par mail dès changement effectif.

L'adhérent s'engage à répondre en permanence aux exigences de qualité et à mettre en œuvre les

changements appropriés communiqués par l'équipe dirigeante QUALI O.F le cas échéant.

L'adhérent s'engage à ne pas utiliser l'image de QUALI O.F d'une manière qui puisse lui nuire ainsi qu'à ne pas commettre d'actes déloyaux à son égard.

En cas de suspension ou à échéance de l'adhésion, l'adhérent s'engage à ne pas utiliser l'ensemble des éléments fournis ou partagés précédemment par QUALI O.F.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.

En cas de litige survenant entre la société QUALI O.F et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de BAYONNE, 17 avenue de la Légion Tchèque, 64100.

Signatures des parties :

La Société QUALI O.F :

Le client (précédé de la mention : « Lu et approuvé ») :